

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

1er Mars 1984 - 20 h 30

Présents : MM. BERNARD, DOUET, HALFORD, JOZWAK, MAQUET, SZAJNER, PICOU, LELONG.
Mme VANLERBERGHE.

Absents ^{excusés} : MM. LELARD, HARMSWORTH.

Secrétaire de séance : Monsieur Marcel LELONG

Monsieur Le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion.
Monsieur JOZWAK fait remarquer qu'il était contre les pavés auto-bloquants de la Place Niville.

LYCEE DE SECOND CYCLE.-

Le choix d'un site est demandé au Conseil Municipal pour l'implantation d'un nouveau lycée.

BUDGET PRIMITIF 1984.-

Une délibération est prise au sujet du taux des taxes. Il reste identique à celui de l'année dernière.

Le budget est adopté à 593.085 F en recettes et dépenses.

La commune a obtenu une subvention de 6.582 F pour la pose de bouches d'incendie pour une dépense de 23.127 F TTC.

REPARATION DE L'ARRET DES CARS.-

Après discussion il est décidé qu'il sera fait en pierres par l'employé communal sur la Place du Fort, ~~à l'initiative de M. JOZWAK.~~

Il est également décidé de mettre des corsets en fer aux arbres de la Place du Fort. Les protections existantes seront remises sur le Jeu d'Arc.

CONSOUMATIONS E.D.F.-

Après examen des consommations électriques, il est décidé de demander la visite d'un inspecteur E.D.F.

Il est décidé de mettre des chauffages au gaz dans les vestiaires du foot-ball.

MEDAILLES SAPEURS-POMPIERS.-

Les pompiers demandent le remboursement des médailles attribuées à la Sainte-Barbe.

La séance est levée à 24 h 00